



PROCES VERBAL de la 31^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'AVSH
Le 29 mars 2019 à Arnex sur Orbe
(Organisée par les DGM & CR Orbe)

- Convocations: tous les membres du comité (Catherine Millioud excusée)
les Président(e)s des sociétés
les médaillés 2018
Les délégués AVSH à l'AG de la FER
- Sociétés excusées: Société Hippique du Léman, DGM & CR Moudon, AVSH Pied du Jura, Club Equestre de Villard, Société de cavalerie du Vully, Société hippique vaudoise du Lys, Les Cavaliers du Rhône, Club de Voltige Vers-Chez-Perrin, Club Equestre Leysin et env., Club hippique de Cudrefin, Horse club de Bex
- Sociétés absentes : Amicale Equestre Vallée de Joux, Club équestre de la Prélaz, DGM Menthue, Les Ecuries de la Tour, Société hippique de la Sallivaz, Club équestre des Haies, Ecurie de Cronay, Club Les Ecuries Soleil, Asso. Ecurie de Sullens – Domaine du Rosselet.

Début de l'Assemblée à 19h45.

Notre Président, M. Dominique Nicod, ouvre l'assemblée et salue la présence de M. André Roch, Syndic d'Arnex s/Orbe.

M. Roch présente sa commune. Arnex s/Orbe a connu un développement harmonieux, de nombreuses entreprises y sont installées ainsi que des viticulteurs et agriculteurs.

Notre Président, M. Nicod donne ensuite la parole à Mme Marinette Charlet qui cite quelques personnalités disparues en 2018. L'assemblée observe une minute de silence pour : Willy Dufey, Patrick Maret, Gaston Blondel, Francis Pittet, Jean-Paul Lugeon.

1. APPEL DES SOCIETES

53 sociétés convoquées

11 sociétés excusées

9 sociétés absentes

--

33 sociétés présentes

La majorité absolue est de 17 voix.

2. PROCES-VERBAL DU 23 mars 2018

Le procès-verbal est accepté.

3. RAPPORT DU PRESIDENT

M. Dominique Nicod donne lecture de son rapport :

- Sa 2^{ème} année de présidence s'est bien passée. Le comité de l'AVSH s'est réuni plusieurs fois dans l'année.

- Notre sport, qu'il soit un hobby ou qu'il concerne des professionnels, nous devons tous rester vigilants pour le promouvoir. Des rapports ont signalé de la maltraitance. Il vaut mieux agir en amont, avec de la formation en direct plutôt que de devoir mettre en place des réglementations.
- Le canton de Vaud a augmenté les exigences concernant la présence et les qualifications du personnel médical sur les places de concours. Actuellement, le comité de l'AVSH est en discussion avec le département concerné pour définir au mieux les critères de sécurité et que ces modifications soient supportables financièrement pour les clubs organisateurs de concours.
- Il a assisté aux séances de comité de la Fédération Equestre Romande : entre autres 2 nouveaux délégués techniques ont été élus pour le concours complet et le saut.
- Cette année, l'AVSH fête ses 30 ans d'existence. Cet événement sera fêté 3 fois lors de la Coupe des sections de saut, des championnats vaudois de dressage et lors du rallye de l'AVSH.
- Il remercie son comité qui permet le bon fonctionnement de l'AVSH.

4. RAPPORT DU CAISSIER ET DES VERIFICATEURS DE COMPTES

- La caissière, Mme Caffaro, donne lecture des comptes 2018 à l'assemblée en faisant une présentation powerpoint. Pratiquement toutes les entrées ont été reversées sous forme de subsides.
- Lecture est faite du rapport par les vérificateurs des comptes, Mmes Sylvie Mayor Sommer et Vanessa Brocard de l'Ecurie du Nozon: les comptes se sont révélés exacts et les réponses données par la caissière adéquates. Le bilan et les résultats correspondent à la comptabilité. Les vérificateurs recommandent à l'Assemblée d'accepter ces comptes.

5. ACCEPTATION DES COMPTES ET DECHARGE AU COMITE

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

6. NOMINATION DES VERIFICATEURS POUR 2019

Ce sera la société des DGM & CR Orbe qui s'acquittera de cette tâche pour 2019.

7. RAPPORT DES DICASTERES

Mme Martine Loertscher - DRESSAGE

- Dès 2019, il y aura 3 finales cantonales au lieu de 2
 - o Niveau brevet : uniquement les cavaliers avec un brevet et au maximum 160 points. Epreuves de niveau FB, maximum 10 participants.
 - o Niveau R : cavaliers avec une licence de dressage R et au maximum 1500 points. Epreuves de niveau L ou M (selon qualification), maximum 7 participants
 - o Niveau R / N : cavaliers avec licence R ou N de dressage et au maximum 3500 points. Epreuves de niveau M ou S, maximum 7 participants
 - o Les modes de qualification sont expliqués, ils seront disponible sur le site de l'AVSH dans la rubrique règlement
 - o Le but de ce changement est d'harmoniser le règlement du championnat vaudois sur celui du championnat romand et du championnat suisse R. Ce système permet aussi aux cavaliers S petit tour d'avoir une finale vaudoise.
- Un grand merci aux organisateurs !!

M. Michel Pollien – SAUT et Chevaux CH

- En 2018, les organisateurs ont bien joué le jeu de proposer des épreuves non jumelées et de mettre les catégories R le week-end.
- Au nom de l'AVSH, M. Pollien remercie et félicite tous les organisateurs de concours.
- Les championnats vaudois ont eu lieu au centre équestre d'Yverdon. M. Pollien remercie Max Studer pour cette organisation.
- Nouveau système de brevet dès 2019 : personne n'est convaincu, à voir après quelques mois le résultat.
- Un jeune comité s'est formé pour organiser l'intercantonal de saut en automne 2019. M. Pollien les remercie chaleureusement de leur engagement car c'est une grosse organisation à mettre en place avec les épreuves, les animations, les repas, réservation d'écuries, etc.

M. Cyril Maret - ATTELAGE

- 2018 :
 - Concours d'attelage à Corcelles s/Chavornay : seul concours dans le canton de Vaud pour se qualifier pour les championnats suisses et pour passer les brevets.
 - Concours international prévu à Signy : il a dû malheureusement être annulé. Il aurait dû avoir lieu juste après Tryon et il n'y aurait pas eu assez de concurrents (7 ou 8 au lieu d'une trentaine)
- 2019 :
 - Finale du championnat suisse à Coinsins / VD. 150 bénévoles sont encore recherchés, surtout pour le samedi.
 - Finale romande à Sion avec un derby en nocturne.
 - Nouveau règlement dès 2018, des modifications sont encore en cours sur le site de la FNCH.
 - Nouveau système de brevet : il est trop compliqué, difficile et rébarbatif. Il fait peur à la relève. Il faudrait un système commun au saut et au dressage.
- Cyril Maret remercie le comité de l'AVSH, il annonce vouloir se retirer désormais et laisser sa place pour le dicastère attelage.

M. André Jordan - EQUITATION D'EXTERIEUR

- 2018 : de nombreuses et diverses manifestations ont été organisées sur sol vaudois : du western, tri de bétail, TREC, rallye.
- 2019 : un brevet de cavalier randonneur sera organisé
- L'AVIC rend attentif à la propreté sur le réseau routier, en particulier les crottins sur les trottoirs.

Mme Catherine Millioud (malade, absente) - PONEYS

- Circuit PSR : les hauteurs doivent être ré-adaptées. Le championnat vaudois doit être modifié en conséquence

Mme Marinette Charlet - PRESSE

- Merci de lire les journaux locaux qui publient souvent davantage d'informations sur le sport hippique
- Dans le 24H, seul les grands concours sont mentionnés. Aucune trace des plus petits.
- En 2019, les 100 ans du journal le Cavalier Romand..

8. Election du comité

- Cyril Maret ayant annoncé son souhait d'être remplacé, son poste est donc à repourvoir. Notre Président Dominique Nicod fait un résumé de sa carrière : C. Maret a passé son

brevet en 1998, pris la licence N en 2002 et une licence internationale dès 2004. Il a participé aux Championnats d'Europe, et il s'est trouvé plusieurs fois sur le podium des championnats suisse. Il a participé également à Palexpo. Il diminue la compétition dès 2016 mais s'engage comme aspirant juge et organisateur de grosses manifestations. Dominique Nicod le remercie pour son temps accordé à son sport et lui souhaite bon vent !

- La société vaudoise d'attelage propose Mme Emilie Crelier pour le remplacer. Mme Crelier est élue par acclamation.
- E. Crelier est désormais membre du comité de l'AVSH.
- Le reste du comité est réélu ensuite dans son ensemble.

9. Election du Président

- Michel Pollien propose la ré-élection de Dominique Nicod. Celui-ci est réélu par acclamation par l'assemblée présente.

9. Fédération Equestre Romande

- Les délégués de l'AVSH à la 20^{ème} AG de la FER 2019 donnent lecture de leur rapport (voir annexe).

10. DIVERS

- Intercantonal de saut : aura lieu à IENA les 2 & 3 novembre 2019. Organisation reprise par un petit comité
- Problème avec l'obligation d'avoir un médecin sur les places de concours, c'est une exigence démesurée qui ne peut être assumée par tous les organisateurs. Martine Loertscher explique que l'AVSH a pris contact avec le médecin cantonal pour en débattre. L'AVSH est représentée par Martine Loertscher, avocate et Michel Pollien, professionnel de l'équitation. Le but de cette rencontre est de créer des directives acceptables pour les organisateurs et non de traiter de cas particuliers. Pour toute question, contacter M. Loertscher ou M. Pollien
- Le brevet actuel de la FNCH sera rediscuté en fin d'année avec M. Charles Trolliet car semble peu adapté. Nouvelles étapes :
 - 1) attestation pour accompagnateur
 - 2) diplôme : exercices sans le saut. Correspond environ à l'ancien brevet à l'extérieur avec présentation en dressage sur un carré 20 x 40 m et passage de 3 perches au sol.
 - 3) brevet pour faire des concours : présentation du cheval à côté et dessus + 1 programme de dressage + 1 parcours de saut.
- Pas de problèmes signalés en Suisse allemande car ils organisent peu d'épreuves de style.
- Système trop exigeant qui verra d'ici 2-3 ans moins de cavaliers dans les petites épreuves.
- Des frais importants sont imposés pour suivre des cours pour cette préparation
- Il y a le risque de perdre de nouveaux cavaliers qui souhaiteraient démarrer la compétition
- Prochaine Assemblée Générale en 2020 : sera organisée par les Cavaliers d'Oron et DGM le 27.03.2020.

20h55 fin de l'assemblée.

MÉRITES 2018

- Dressage :
 - Stéphanie Grant, Jessica Burnier, Fabian Schram, Léonard Félix
- Attelage :
 - Emilie Crelier, Carine Blanc, Sandra Chardonnens
- Poneys :
 - Victor Reichenbach, Kelly Despont, Gabriel Gratani, Ysaure de Pourtalès, Lola Brunet, Charlotte Van Wesel.
- Saut :
 - Justine Favre, Alessie Kyra, Stéphanie Despont, Pauline Zoller, Sophia de Rham, Pricilla Berdoz, Jessica Goeldi
- Concours complet :
 - Camille Guyot

Annexe

- **Compte rendu de l'assemblée des délégués 2019 de la Fédération Equestre Romande**

Le 15 mars dernier à IENA, la FER a tenu sa 20^{ème} assemblée des délégués.

La Présidente, Manuela De Kalbermatten, a ouvert cette assemblée en saluant la présence de Charles Trolliet, président de la FSSE.

Pour débiter son rapport, la présidente a rappelé que la FER fête ses 20 ans. Elle rappelle également l'importance du respect et du fair-play dans notre sport. Elle informe également l'assemblée des différents sujets traités au niveau de la FSSE : nouvelles structures de formation au niveau des différents brevets, la création d'une plateforme de communication accessible à toutes les associations membres, l'étude du règlement du franc de base, l'éthique et la protection des animaux, la règle du sang entrée en vigueur en été 2018, les restrictions sur les guêtres postérieures. Actuellement la FSSE se penche sur les brides et les embouchures. La présidente termine son rapport en remerciant le comité pour son travail et se réjouit d'aborder cette nouvelle saison sereinement.

Côté finances, la trésorière a présenté les comptes de manière simple et précise à l'aide de graphiques facilitant la vue d'ensemble. Les vérificateurs ont ensuite attesté de la bonne tenue des comptes et ceux-ci ont été acceptés.

Chaque dicastère a relaté ses activités et principalement salué ses champions 2018. Puis tous les rapports des dicastères ont été adoptés en même temps. Le budget présenté n'a pas soulevé d'oppositions. Ce sera au tour du PSR de vérifier les comptes l'an prochain.

Le comité a été réélu avec succès ! De nouveaux DT ont été nommés : Sylvain Rossier (représentant saut à Berne), Alexandra Zamora et Pascal Livet (nouveaux DT concours complet), Pascal Ory (nouveau DT endurance).

La Présidente soulève que la mise en place et la tenue du calendrier est un réel défi et un réel souci. Elle prie les organisateurs de s'arranger au maximum entre eux pour éviter les collisions de dates. Elle rappelle que toute annulation ou changement de dates non justifié est soumis à une amende.

La Suisse Romande organise les championnats suisses poneys toutes catégories. Ils se dérouleront à Apples du 18 au 21 juillet 2019. Le championnat suisse d'attelage 1/ 2/ 4 chevaux-poneys aura lieu du 26 au 29 septembre à Coinsins. De plus, c'est le canton de Vaud qui organisera l'intercantonal de saut le week-end du 2-3 novembre à Avenches.

Dans les divers, la Présidente informe que 2019 est une année d'élection à la FSSE, c'est la fin d'un mandat et les membres des diverses commissions, des directoires des disciplines devront être réélus ou élus. Si des postes se libèrent, il faudra trouver des volontaires à présenter.

Elisa Oltra, représentante du Cavalier Romand, relève que le Cavalier Romand fête cette année ses 100 ans et présente en quelques mots le défi du 100^{ème} qui se déroulera sur 6 manches qualificatives et une finale pour les cavaliers R sur des hauteurs 120-125.

Enfin, les responsables des dicastères ont invité les lauréats Romands 2018 à venir retirer leur « Mérite FER » et participer à la séance photos incontournable.

Les délégués de l'AVSH.